

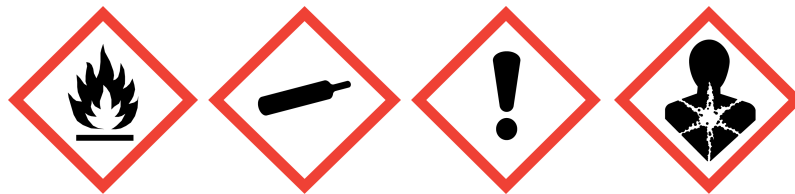
**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

753146 Alberta Ltd. o/a Ultrasol Industries  
10755 - 69 Avenue NW  
Edmonton, AB, T6H 2C9  
Canada  
(780)432-6535

**PRODUIT: Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170)****SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE**

Numéro del produit..... 99204 AE-100009  
Identité du produit..... Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170)  
Référence du fabricant..... 753146 Alberta Ltd. o/a Ultrasol Industries  
10755 69 Avenue NW  
Edmonton Alberta  
T6H 2C9  
Canada  
780-432-6535

Utilisation recommandée..... Pulvérisation d'insecticide.  
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures CANUTEC : recueillir 613-996-6666.  
Famille chimique..... Mélange.

**SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Éléments d'étiquetage :  
Mot indicateur..... DANGER.  
Classification des dangers :  
Dangers physiques..... Aérosols inflammables - catégorie 1. Gaz sous pression - gaz comprimé.  
Dangers pour la santé..... Irritation de la peau - catégorie 2. Toxicité pour certains organes cibles précis, exposition unique - catégorie 3. Danger par aspiration - catégorie 1.  
Dangers pour l'environnement..... Non classifié.  
Mention de danger..... Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : risquent d'éclater si chauffé. Contient un gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence :  
Prévention..... Tenir à l'écart de chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition. Non fumeur. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autre source d'inflammation. Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation. Laver soigneusement les mains après la manipulation. Porter des gants protecteurs. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.

Réponse..... IF peau : Laver abondamment à l'eau et du savon. Si se produit une irritation cutanée ou une éruption cutanée : consulter un médecin/conseils. Enlever les vêtements contaminés et laver avant des réutiliser. CAS d'inhalation : Transporter personne contaminée et la garder confortable pour la respiration. Appeler un centre antipoison, si vous vous sentez mal. En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir.

Stockage..... Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C/122° F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Magasin fermé à clé.

Élimination..... Disposer de contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.

**SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Distillat de pétrole léger hydrotraité	64742-47-8	80-100
Dioxyde de carbone	124-38-9	1-5
Tétraméthrine	7696-12-0	0,200
d-phénothrine	26002-80-2	0,125

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****PRODUIT: Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170)****SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE**

Inhalation.....	S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
Contact avec les yeux.....	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion.....	L'ingestion est peu probable. En cas d'ingestion ne pas faire vomir en raison du risque d'aspiration dans les poumons. Si l'on soupçonne une aspiration obtenir immédiatement un médecin.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmolement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées. Peut causer des rougeurs et des douleurs.
Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

**SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se propagera le feu.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	Contenu sous pression. Contenant sous pression pouvant exploser lorsqu'ils sont exposés à la chaleur ou de flamme.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Pour énorme incendie dans le compartiment, utiliser le support à boyau sans pilote ou moniteur buses, si possible. Si ce n'est pas le cas, retirer et laisser le feu brûler.
Risques d'incendie général.....	Aérosol extrêmement inflammable.

**SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Évacuer les régions avoisinantes. Empêchent le personnel inutile et non protégé de pénétrer. Évitez de marcher à travers le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Prévoyez une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettre sur les équipements de protection individuelle approprié (voir Section 08).
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

**SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION**

Précautions pour la manipulation.....	Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation, ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée est parfaitement sèche. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, souder, percer, mouler ou exposer des conteneurs vides pour la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et vêtements. Éviter de respirer les vapeurs de ce produit. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter une exposition prolongée. Utiliser dans des endroits bien aérés.
Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités	Magasin fermé à clé. Récipient sous pression. Protéger des rayons du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C (122° F). Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10).

**SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Distillat de pétrole léger hydrotraité	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

00001122

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**PRODUIT: Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170) CODE: AE-100009**

**SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL NIOSH
Dioxyde de carbone	5000 ppm	30000 ppm	9000 mg/m3	Non disponible	STEL:30000ppm; TW: 5000ppm
Tétraméthrine	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
d-phénothrine	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé. S'assurer que les stations lave-yeux et douches de sécurité sont disponibles.				
Mesures de Protection individuelle :					
Protection des yeux/visage.....	Ne recevez pas dans les yeux. Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.				
Protection de la peau.....	Des gants jetables sont recommandés. Éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques.				
Protection des voies respiratoires.....	Respirateur de poussière et de la brume d'utilisation.				
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.				
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.				

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES**

Formulaire.....	Aérosol.
Apparence physique.....	Courant-jet.
Odeur.....	Inodore.
Seuil de l'odeur (ppm).....	N/A.
Densité (liquide).....	0,780-0.810.
Gravité spécifique (aérosol).....	0,760-0,790.
Point d'éclair, liquide (° C).....	242° C (107,6 ° F).
Pression de vapeur des aérosols (lb/po2, 21° C)	90-110.
Densité de vapeur (Air = 1).....	> 1.
pH.....	N/A.
Liquide de Point d'ébullition (° C).....	157-218° C (314,6-424,4 ° F).
Point de fusion/congélation (° C).....	-58 ° C (-72.4 ° F).
Retour de flamme.....	N/A.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	N/A.
Teneur en COV.....	Non disponible.
Solubilité dans l'eau.....	Non miscibles.
Projection de flamme aérosol.....	Aucune donnée.
Auto température d'auto-inflammation ..... (liquide), ° C	230° C (446-464° F).
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)....	0.6. (Distillats de pétrole).
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	8.0. (Distillats de pétrole).
Coefficient de répartition eau/huile.....	N/A.
Viscosité.....	N/A.

**SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité .....	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique.....	Matériau est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Ne se produit pas.
Conditions à éviter.....	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles.....	Agents oxydants forts. Acides forts.
Produits de décomposition dangereux ..... Products	Oxydes de carbone.

**SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Distillat de pétrole léger hydrotraité	>6.03 mg/L (Rat - 4heures)	>5,000 mg/kg (Orale - Rat); >2,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Dioxyde de carbone	Pas disponible	Pas disponible

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****PRODUIT: Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170)****SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Tétraméthrine	Non disponible	4,640 mg/kg (Orale- Rat)
d-phénothrine	>3.760 mg/L (Rat - 4heures)	5,000 mg/kg (Orale - Rat); <1,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation.....	Non.	
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Oui.	
Voies de pénétration - Ingestion.....	Oui.	
Voies de pénétration - Absorption par la .. peau	Non.	
Symptômes liés aux caractéristiques ..... physiques, chimiques et toxicologiques	Effets irritants. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmolement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Dessèchements de la peau. Symptômes de surexposition peuvent être des maux de tête, étourdissements, fatigue, nausées et vomissements.	
Toxicité aiguë.....	Nocif ou mortel en cas d'ingestion.	
Corrosion/Irritation cutanée.....	Provoque une irritation cutanée.	
Irritation oculaire/dommages oculaires ..... graves	Peut irriter les yeux.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.	
Mutagénicité sur les cellules germinales...	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.	
Cancérogénicité.....	Aucun des composants présents dans cette matière à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % sont classés par l'IARC, NTP, OSHA ou ACGIH comme cancérogène.	
Toxicité pour la reproduction.....	Ne contient aucun ingrédient classée toxique pour la reproduction.	
STOT - exposition unique.....	Organes cibles toxicité unique exposition catégorie 3. Peut provoquer somnolence et vertiges.	
STOT - exposition répétée.....	Aucune donnée disponible .	
Danger par aspiration.....	Aspiration dans les poumons au cours de la déglutition ou vomissements subséquente peut causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.	
Effets chroniques.....	Solvants organiques peuvent être absorbés dans l'organisme par inhalation et par ingestion et causent des dommages permanents au système nerveux, y compris le cerveau. Contact fréquent ou prolongé peut dégraisser et sécher la peau, conduisant à l'inconfort et dermatite.	

**SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES**

Écotoxicité.....	Nocif pour la vie aquatique. Ne doivent pas être rejetés dans l'environnement. Ce produit contient les ingrédients suivants : . Distillats, (pétrole), hydrotraité lumière (CAS #: 64742-47-8) : toxicité pour les poissons : CL50 > 45 mg/L, 96 heures ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : CE50 non disponible ; Toxicité pour les algues : EC50 pas disponible.
Persistance et dégradabilité .....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs.....	Aucune n'est connue.

**SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Méthodes d'élimination appropriées.....	Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme déchet dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Les rinçages et de l'eau déversées sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements les, provinces et fédéraux. Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur, même lorsqu'il est vide.
---	--

**SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT**

TMD (Canada - Road).....	UN1950, aérosols, classe 2.1.
DOT (U.S. route).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY, Consumer Commodity ORM-D.
IMDG (International - Marine).....	UN1950, aérosols, classe 2.1.
IATA (International Air).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY.

**SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES**

Règlements de Canada :.....	Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B5 : Aérosol inflammable. D2B : Matières causant d'autres matériaux toxiques.
Loi sur la Protection de l'environnement .. canadien (LCPE)	Tous les ingrédients figurent sur la liste intérieure des Substances (LIS).

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****PRODUIT: Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170)****SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES**

Règlements américains..... Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA. Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.

**SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Clause de non-responsabilité..... Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.

Préparé par ..... Régularité des affaires.  
Version Révisée ..... AOÜ 17/2018